



Arguments

Emplois d'avenir : une mesure d'urgence dont l'efficacité a été démontrée

5 avril 2011

1. La situation de l'emploi des jeunes relève de l'urgence

- Plus de **660 000 Français de moins de 25 ans sont au chômage** (métropole et DOM)
- **Le taux de chômage des jeunes en activité en France s'est établi fin 2010 à 22,3%** (contre 9,2 % pour l'ensemble de la population active, soit 13 points d'écart).
- **Les contrats précaires** sont particulièrement utilisés pour les premiers emplois des jeunes: 80 % des entrées en emploi se fait aujourd'hui en CDD, les 15-29 ans sont deux fois **plus souvent intérimaires** que la moyenne des personnes en emploi, et **les stages** donnent souvent lieu à des abus grave et à du travail déguisé.

2. La droite a échoué à répondre à cette urgence

- **Les réponses de la droite reposent sur des allègements de cotisations sociales pour les entreprises.** Ces allègements ont représenté une somme globale de 31 milliards d'euros en 2008, sans que l'impact sur l'emploi des jeunes ne soit démontré.
- **Les dispositifs de ce type créent un « effet d'aubaine »** qui voit les entreprises recruter pour leurs besoins des jeunes - ce qui leur permet de profiter des allègements - le nombre total de chômeurs ne baissant pas pour autant.

3. Les emplois-jeunes créés en 1997 ont un bilan très positif

- 350 000 emplois créés dans le secteur public et associatif
- Selon un rapport de la DARES publié en novembre 2006, **63% des jeunes ont été recrutés par le même employeur à l'issue de leur emploi-jeune, 85% des jeunes ayant bénéficié d'un emploi-jeune avaient un emploi un an et demi plus tard et 72% étaient en CDI.** Cela montre l'efficacité du dispositif.
- Il n'y a **aucune raison de s'interdire de proposer en 2011 des mesures qui ont fait leurs preuves** quand la gauche était au pouvoir !

4. La puissance publique dispose des leviers pour créer des emplois rapidement, dans des secteurs innovants et sur les territoires défavorisés

- Il s'agit de **créer des emplois nouveaux** dans le secteur « non marchand » (administration, collectivités locales, associations...), de façon transitoire.
- Il s'agira d'emplois **à plein temps pour une durée maximale de 5 ans, pour un salaire correspondant au minimum au Smic**, financés à 75% par l'Etat. Ce sont des emplois stables, rémunérateurs, permettant au jeunes de se former et de préparer l'avenir.
- **Ces emplois seront ciblés sur des secteurs innovants, notamment le développement durable et la croissance verte (150 000 emplois). Cela renforcera les capacités de** l'Etat, des collectivités territoriales et des associations, et cela permettra de rattraper le retard accumulé par la France en matière de qualification de la main d'œuvre pour ces métiers d'avenir. Ces emplois pourront également être partiellement mobilisés dans le secteur marchand du développement durable, pour des entreprises à fort potentiel d'innovation.
- **Ces emplois seront également ciblés sur certains territoires « défavorisés » (150 000 emplois).** Les jeunes de ces territoires connaissent de grandes difficultés d'insertion professionnelle et sont souvent victimes de discrimination à l'embauche fondée sur leur lieu de résidence.